RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE

MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE

COMMISSION AD HOC DE LA SMH POUR LES DEPENSES INFERIEURES AU SEUIL.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'Autorité Contractante : Société Mauritanienne des Hydrocarbures

Objet : Dossier **CCC N°24** portant sur **l'achat des pièces de rechange électriques**

Nombre d'offres reçues : Cinq (05) offres

Nom de l'attributaire : MCE (la mauritanienne de commerce Electrique MCE) (RC : 188/131954)

Montant et délai d'exécution : Quatre cent cinquante-huit mille six cent quatre-vingt MRU HTVA (458 680 MRU HTVA) et un délai d'exécution de 3 semaines.

Source de financement : Fond SMH

La publication du présent avis ouvre un délai de recours de 03 jours ouvrables auprès de l'Autorité Contractante.